

Fiche 12 : L'ÉPARGNE : NATURE ET ÉVOLUTION

Une partie du revenu disponible des ménages est utilisée pour épargner. Les raisons qui incitent les ménages à épargner sont multiples. L'épargne peut prendre différentes formes et évolue dans le temps.

1. Qu'est-ce que l'épargne ?

L'épargne consiste à renoncer à une satisfaction immédiate pour une consommation future (épargner pour acquérir un logement, une automobile).

L'épargne est la part du revenu disponible non consommée.

Épargne = Revenu disponible - Consommation

Le **taux d'épargne** exprime la part du revenu disponible qui est épargnée. Il se calcule ainsi :

Taux d'épargne = Épargne / Revenu disponible X 100

2. Quels sont les facteurs explicatifs de l'épargne ?

Les facteurs qui incitent les ménages à épargner sont multiples :

- **l'épargne de précaution** : elle permet de se prémunir contre les risques potentiels de la vie (chômage, maladie) ou de se constituer un complément retraite ;
- **la constitution d'un patrimoine** : devenir propriétaire de son logement pour éviter de payer un loyer, augmenter son capital pour le léguer à ses enfants, etc.,
- **l'épargne de liquidités** : la monnaie constitue une réserve de valeur et un moyen d'échange qui permet d'acquérir des biens,
- **l'épargne de placement** : l'épargne est un moyen d'obtenir des revenus à partir des placements financiers,
- **l'épargne de spéculation** : la spéculation consiste à acquérir des titres (actions, obligations) en espérant les revendre à la hausse pour dégager une plus-value.

3. Quelles sont les différentes formes de l'épargne ?

Les sommes épargnées sont employées de différentes façons qui combinent dans des proportions variables les avantages de la liquidité, de la sécurité et de la rentabilité.

On distingue généralement deux formes :

- **l'épargne financière** : épargne liquide (billets, pièces, comptes chèques, etc.), les placements financiers (actions, obligations, SICAV), les contrats d'assurance vie, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne retraite.
- **l'épargne non financière** : investissement immobilier (acquisition de logements).

L'épargne peut résulter d'une volonté des individus (épargne libre) ou être imposée (les impôts, les cotisations vieillesse, les cotisations maladie constituent une épargne forcée).

Enfin, l'épargne :

- peut être conservée par les ménages dans un "**bas de laine**" : c'est la **thésaurisation** (elle ne rapporte pas d'intérêts),
- peut être **placée afin d'en retirer un revenu** (achat d'actions, d'obligations, ouverture d'un livret de caisse d'épargne, etc.),
- peut prendre **la forme contractuelle** par la voie de l'assurance vie ou du plan d'épargne logement,
- peut constituer **un investissement** lorsque le ménage acquiert un logement.

4. Quelle est l'évolution de l'épargne ?

Le taux d'épargne des ménages a légèrement augmenté ces dernières années et représente environ 14 % du revenu disponible brut des ménages. Il se situait à 20 % en 1974 et à 11 % en 1987. A partir de 1973-74, début de la crise économique déclenchée par les chocs pétroliers, les

ménages ont eu tendance à désépargner, c'est-à-dire à puiser dans leur épargne de manière à conserver leur pouvoir d'achat dans une période où le taux d'inflation a été élevé. Depuis 1987, le taux d'épargne s'élève à nouveau pour atteindre les 13 %. Cette hausse est due essentiellement à la désinflation, à la progression de l'épargne financière surtout l'épargne logement, les SICAV, les portefeuilles de titres boursiers en actions et obligations et l'épargne retraite.